



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

À l'attention de Monsieur le Premier Ministre,

Paris, le 25 janvier 2021

Objet : Soutien à la pérennisation de Quartiers d'été, vacances apprenantes et colos apprenantes, dans le cadre du Comité Interministériel de la Ville

Monsieur le Premier Ministre,

Les députés La République En Marche sont engagés depuis le début de la mandature, à vos côtés, pour rétablir l'égalité des chances dans nos quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Nous n'avons cessé d'œuvrer, avec vous, pour faire de nos actions à destination des publics prioritaires, des grandes réussites.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'organisation très prochaine d'un Comité Interministériel de la Ville, une première depuis 2013, qui marque l'engagement constant du Gouvernement au service des plus fragiles.

À cet effet, nous, députés, souhaitons porter votre attention sur les dispositifs mis en place dans les quartiers, pour accompagner notre jeunesse pendant les vacances scolaires : Quartiers d'été, vacances apprenantes et colos apprenantes.

Si l'année 2020 a mis à rude épreuve notre résilience collective, elle a aussi été l'occasion pour nous d'innover, de repousser nos limites, pour venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin. Quartiers d'été, vacances apprenantes et colos apprenantes, constituent à ce titre des grandes réussites.

De fait, l'objectif du Gouvernement était simple : les vacances ne devaient en aucun cas être une double peine pour les familles des Quartiers populaires déjà impactées par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Les acteurs de terrains, services de l'Etat, élus locaux, associations, se sont emparés de ces opérations dans l'ensemble des quartiers prioritaires de France.

Nous avons tous pu apprécier la qualité et la rapidité de la mise en œuvre des dispositifs dans nos circonscriptions respectives. À titre d'exemple, 500 000 enfants ont pu bénéficier du



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

programme Quartiers d'été cet été et 150 000 cet automne. Quartiers d'été fut tout particulièrement une grande réussite dans les cités éducatives. Une partie du futur rapport du Comité National d'Orientation et d'Evaluation y sera par ailleurs consacrée.

Monsieur le Premier Ministre, comme vous le savez, le Président de la République s'est engagé lui-même, lors de son discours aux Mureaux, à pérenniser quartiers d'été : « *J'ai commencé à égrener des pistes pour l'égalité des chances, nous les poursuivrons en cette matière, dans la lutte contre les discriminations, en matière d'emploi et de logement avec de nouveaux testings qui ont été décidés, dans la systématisation des quartiers d'été que j'évoquais que nous allons pérenniser et pour faire en sorte que chacun, quelle que soit sa couleur de peau, son origine, sa religion, puisse trouver sa place.* »

Par la présente, nous souhaitons vous sensibiliser, à la veille de l'organisation du comité interministériel, sur l'impérieuse nécessité de faire de la promesse du Président de la République une réalité et de l'élargir plus globalement à l'ensemble des dispositifs mis en place durant les vacances d'été. Le budget de 2021 ne prévoit pas la poursuite de Quartiers d'été, vacances apprenantes et colos apprenantes. De surcroît, il nous semble nécessaire de décliner ces dispositifs lors de toutes les périodes de vacances scolaires.

Le Comité Interministériel de la Ville peut être propice à des annonces ambitieuses sur ces sujets.

Nous sommes engagés, Monsieur le Premier Ministre, à vos côtés, ainsi qu'à ceux de Madame la Ministre déléguée à la ville, afin de faire de ce comité interministériel, une grande réussite pour notre pays.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de nos sincères salutations,

Copie à : Madame Nadia Hai, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville

SIGNATAIRES

Sylvie CHARRIÈRE